****

****

****

Service de l’intendance

Téléphone

04.95.32.81.50

Fax

04.95.32.86.10

Mail

ce.i7200009x@ac-corse.fr

Avenue Jean Zuccarelli

B.P. 170

20293 BASTIA CEDEX

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES**

 **PARTICULIERES**

1. **Pouvoir adjudicateur :**

Lycée GIOCANTE de CASABIANCA

Avenue Jean Zuccarelli

BP 170

20296 Bastia Cedex 9

Personne signataire du marché : M. Jean-Martin MONDOLONI, Proviseur

Comptable assignataire des paiements : l’agent comptable du Lycée GIOCANTE de CASABIANCA,

M François Emmanuel GILLES.

1. **Objet du marché :**

La présente consultation a pour objet l'organisation d’un voyage à Strasbourg pour 24 personnes (22 élèves et 2 accompagnateurs) du 31 mars au 2 avril 2020.

1. **Procédure:**

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l’article 28 du CMP. Le bon de commande sera établi en une seule fois auprès du fournisseur unique retenu à l'issue de cette consultation.

1. **Règlement de consultation :**

Date et heure limites de dépôt des offres : le 14 février 2020 à 12h00.

Modalités d’envoi : Saisie des offres sur la plateforme AJI.

1. **Critères de choix :**

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération:

* prix : 40% ;
* qualité des services associés : 60%.
1. **Disposition du marché :**

Le marché comporte un lot.

**Strasbourg :**

1. **Durée:**

Le marché est conclu pour la durée du séjour qui se déroulera du 31 mars au 2 avril 2020.

1. **Descriptif et prix:**

Prestations de transport, d'hébergement, de visites et assurance annulation pour le voyage à Strasbourg. Le prix sera présenté dans un devis quantitatif et estimatif qui sera impérativement joint à l'offre en tenant compte des caractéristiques de la prestation.

Une clause de sauvegarde peut être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l’acte d’engagement.

Le prix proposé est un prix ferme et définitif et s’entend Toutes Taxes Comprises.

Les prix comprennent tous les frais afférents à ce voyage ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l’offre.

Prestations du séjour :

Date : Du 31 mars au 2 avril 2020.

Lieu : Strasbourg.

Hébergement :

De préférence :

Auberge de jeunesse CIARUS en pension complète

Prévoir une chambre individuelle pour les 2 accompagnateurs.

Effectif : 24 personnes :

22 élèves (12 filles et 10 garçons) et 2 adultes.

Déplacements :

Mardi 31 mars 2020 :

Avion Bastia – Strasbourg via Paris avec arrivée à Strasbourg en début d’après-midi.

Passage à l’auberge de jeunesse Ciarus (de préference) pour y déposer les bagages et prendre possession des chambres avant d’aller découvrir la ville et sa cathédrale.

Mercredi 1er avril 2020 :

Matin :

Visite du musée du chocolat

Après-midi :

Visite du Parlement européen, rencontre avec le Député européen puis visite du Parlementarium.

Jeudi 2 avril 2020 :

Matin :

Visite du camp de concentration de Struthof

Transfert en bus en début d’après-midi pour Paris pour reprendre l’avion du soir. Retour à Bastia vers 23 h.

**N.B. : Si cette solution n’est pas plus onéreuse, étudier la possibilité d’un Bastia Strasbourg en vol direct avec location d’un bus sur place**

Besoins du séjour :

Mise à disposition d’un bus pour la durée du séjour.

*

Obligations :

* le prestataire devra procéder à l’ensemble des réservations et être en possession de l’ensemble des billets (avion, bus, entrées pour les visites…) ;
* le prestataire s’engage à respecter les garanties de sécurité et d’entretiens des véhicules chargés du transport lors du déplacement scolaire.
1. **Contenu des offres :**

L’offre devra contenir l’acte d’engagement selon le modèle joint dûment signé ainsi que le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant les délais d’exécution.

1. **Pièces constitutives du marché :**

Le présent document valant acte d’engagement et cahier des clauses particulières.

1. **Notification :**

Le marché sera notifié au titulaire avant le 2 mars 2020.

Un avis d’attribution sera rendu public par publication sur le site de l’AJI.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la présente consultation et du cahier des charges et m’engage à respecter les conditions y figurant.

Cachet de l’entreprise

Fait à

Le responsable de l’entreprise